المملكة المغربية +λΝΛΣ+ Ι ΝΕ-ΥΟΣΘ ROYAUME DU MAROC



Rabat, le 27-07-2023

Communiqué de presse

L'ONSSA tient son conseil d'administration

Le Ministre l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, M. Mohammed Sadiki, a présidé ce jeudi 27 juillet 2023 à Rabat le Conseil d'Administration de L'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires (ONSSA).

Ce conseil a été consacré aux réalisations techniques et financières au titre de l'année 2022 ainsi qu'au bilan des réalisations du premier semestre 2023.

A cette occasion, M. Sadiki a tenu à saluer l'ONSSA pour les performances réalisées sur le plan physique et financier et n'a pas manqué de féliciter tout le personnel de l'Office pour sa mobilisation pour la protection du patrimoine animal et végétal ainsi que la sécurité sanitaire des produits alimentaires.

Lors de sa présentation, M. Abdellah Janati, Directeur Général de l'ONSSA, a présenté le suivi des résolutions et des recommandations du dernier Conseil d'Administration et a mis en exergue les principales réalisations enregistrées par l'Office durant l'année 2022.

Concernant le volet de la protection animale, M. Janati a mis l'accent sur l'importance des programmes de prophylaxie contre les maladies animales mises en place par l'ONSSA, notamment le renforcement de l'immunité du cheptel national contre la fièvre aphteuse, la peste des petits ruminants (PPR) et la clavelée, ainsi que le programme spécial de santé animale réalisé dans le cadre de la lutte contre les effets du retard des précipitations au titre de l'année 2022.

À cet égard, le Directeur Général de l'ONSSA a souligné que ces campagnes nationales sont réalisées gratuitement au profit de tous les éleveurs par les services vétérinaires provinciaux de l'ONSSA et les vétérinaires sanitaires mandatés en collaboration avec les autorités locales et les professionnels.

Par ailleurs et afin de protéger le patrimoine végétal national, l'Office a renforcé la gestion phytosanitaire des organismes nuisibles avec le programme de lutte contre la Cochenille du cactus, le programme de lutte contre le charançon rouge du palmier notamment à Tanger et Nador en 2022 et le traitement des forêts contre les principaux ravageurs.

Concernant l'opération Aïd Al-Adha 1444, M. Janati a mis l'accent sur le dispositif de contrôle sanitaire renforcé mis en place pendant toute cette période, particulièrement l'enregistrement des élevages, l'identification des ovins et des caprins destinés à l'abattage, le contrôle des aliments pour animaux, des médicaments vétérinaires et de l'eau d'abreuvement. Tout ce dispositif a permis le déroulement de cette fête dans de bonnes conditions.

M. Janati a mis en avant les efforts déployés par l'Office en matière de contrôle des résidus de pesticides sur les fruits et légumes qui ont permis d'atteindre un objectif de 8.000 prélèvements d'échantillons pour 2023.

Enfin, les membres du conseil ont été informés des importantes réalisations financières accomplies par l'Office, notamment en ce qui concerne les indicateurs d'engagement et de paiement de l'exercice 2022 qui sont en constante évolution.